



DELIBERATION SEANCE ORDINAIRE DU 28 AVRIL 2026

L'an deux-mille-vingt-six, le vingt-huit avril à dix-sept heures trente, les membres du **Conseil d'Administration du CCAS**, dûment convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leur séance, sous la présidence de monsieur Marc MABILLET, président du CCAS.

n° 24/2026

Date de convocation : 22 avril 2026

Présents : Mesdames CORRIHONS Nicole, DAMOUR Françoise, DUFAU Isabelle, LALANNE Nelly, LOGEZ Marie-France, PANELAY Isabelle et PORTET Fabienne ; Messieurs MABILLET Marc, MIREMONT Didier, PAMART Denis et ROBLES Antoine.

Excusés : Madame HORGUES Mireille et monsieur PRADEILLE Jean-Luc.

Secrétaire de séance : Monsieur Jérôme BARRIEZ, directeur.

Objet : Budget annexe SSIAD 2026 : décision modificative n°1

Les membres du conseil d'administration approuvent les ajustements budgétaires suivants correspondant à la reprise du résultat de la section d'investissement suite à l'approbation du compte administratif 2025 du SSIAD :

SECTION D'INVESTISSEMENT		
Emplois		
N° de compte	Libellé	Montant
2154	Matériel et outillage	+ 2 275,37 €
	TOTAL	+ 2 275,37 €
Ressources		
001	Excédent d'investissement reporté	+ 2 275,37 €
	TOTAL	+ 2 275,37 €

Vote de la question - nombre de votants : 11

pour : 11 contre : - abstention : -

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux, dans un délai de 2 mois, devant le Tribunal Administratif de PAU, à compter de sa publication ou de sa notification.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations



Fait à TARNOS, le 29 avril 2026

Le Président du C.C.A.S,
Marc MABILLET